

# À quoi sert mon adhésion au club ?



*Pour une adhésion à l'association : par la prise d'une licence au sein du club de football*

Cela symbolise une adhésion aux valeurs du club, une satisfaction sur les actions qu'il propose.

*Pour une assurance permettant d'aider à couvrir les blessures*  
Elle protège contre les conséquences financières et matérielles engendrées par les dommages subis à la suite d'accidents lors des entraînements et des rencontres.



*Pour une participation à de nombreux entraînements*

De 40 à 80 sessions d'entraînements par saison (suivant les catégories d'âge) sous la supervision de bénévoles et d'éducateurs formés ou diplômés.

*Pour la formation et l'engagement des éducateurs diplômés ou formés*

Etre en charge de la formation à la pratique du football pour chaque catégorie est un métier dont la contrepartie peut-être un dédommagement pour les éducateurs bénévoles ou une rémunération pour les éducateurs salariés.



*Pour l'acquisition du matériel d'entraînement*

Chaque saison le club rachète des dizaines de ballons, des chasubles, des plots, des maillots, des piquets pour les mettre à disposition des équipes durant la saison sportive.

*Pour la participation aux frais des rencontres officielles*

Une vingtaine de matchs officiels est organisée durant la saison pour participer aux différentes compétitions sportives (frais d'engagements), pour la participation aux frais de déplacement (minibus, essence, péage), ainsi que pour l'encadrement des rencontres par les officiels (frais d'officiels).



*Pour participer à la convivialité dans le club*

La convivialité est un principe majeur de chaque association :

- Bien accueillir ses licenciés
- Etre accueillant auprès des autres équipes dans le respect et la considération (collation d'après-match)
- Renforcer le bien-vivre au sein de l'association (événements festifs, Noël, galette ...)

